

LES FORMATIONS QUALIFIANTES

- **Diplôme d'Etat d'Educateur de jeunes enfants (DEEJE)**, diplôme de niveau III, délivré par le Ministère des Affaires sociales (1500 heures de formation théoriques et 2100 h de stages pratiques. Contact : cerpe@cerpe.info
 - En voie initiale
 - En alternance avec un lieu d'emploi (maintien dans l'emploi, contrat d'apprentissage).
- **Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture, (DEAP)** diplôme de niveau V délivré par le ministère des affaires sociales (1435 h de formation dont 840h de stages pratiques)
Contact : auxi.bureau@cerpe.info
 - En voie initiale
 - En alternance avec un lieu d'emploi (maintien dans l'emploi, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation).
- **Diplôme d'Etat d'Accompagnement Educatif et Social (DEAES)**, diplôme de niveau V délivré par le ministère des affaires sociales (1365h de formation dont 840h de stages pratiques)
Contact : deavs@cerpe.info
- **Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'intervention Sociale (CAFERUIS)**, diplôme de niveau II délivré par le ministère des affaires sociales (820h de formation dont 420h de stage pratique)
Contact : caferuis@cerpe.info

Les diplômes peuvent être obtenus par la validation des acquis de l'expérience (V.A.E)

LA FORMATION PERMANENTE

Le CERPE propose aux professionnels du secteur social, médico-social et de la petite enfance, une offre de stages thématiques, en inter et en intra, avec la possibilité de concevoir un programme adapté à vos demandes.

L'équipe de formateurs mobilisent plusieurs disciplines de référence : anthropologie, pédagogie, psychanalyse, psychologie, psychosociologie, psychomotricité, santé, sociologie.

Vous pouvez recevoir l'affiche récapitulant l'ensemble de notre offre sur simple demande par courriel à l'adresse suivante dfp@cerpe.info

La formation des Assistantes maternelles

Le CERPE assure depuis plusieurs années la formation initiale des assistantes maternelles sur les premières 60h avant l'accueil d'enfants et intervient dans le cadre de leur formation continue (notamment en lien avec les relais assistantes maternelles).

Les conférences

Le CERPE invite plusieurs fois par an chercheurs et professionnels pour des conférences ouvertes aux étudiants et professionnels.

Amphithéâtre du Lycée Technique DIDEROT
61, rue David d'Angers - 75019 PARIS
Métro : Danube ou Pré Saint-Gervais

Horaires des conférences :

De 14 h 00 à 16 h 00

Le calendrier de ces conférences est disponible sur notre site www.cerpe.info

Réservation à l'adresse suivante dfp@cerpe.info ou au 01 48 34 67 26

UN LIEU D'APPLICATION PÉDAGOGIQUE

Avec le soutien de la ville de Clichy sous Bois, le CERPE gère un multi-accueil et un lieu d'accueil parents enfants.

Lieu d'application des orientations pédagogiques du CERPE, l'équipe de professionnels a le souci de préserver l'individualité dans le collectif, de respecter le rythme de chacun, d'accompagner les enfants en prenant en compte leur environnement familial.

Nos locaux :

Siège et direction, lieu de formation

52, rue Charles Tillon

93300 Aubervilliers

Métro ligne 7 : arrêt Fort d'Aubervilliers

Tél : 01 48 34 67 26 - Télécopie : 01 48 34 22 73

Email : cerpe@cerpe.info

Site internet : www.cerpe.info

Lieu de formation

98, avenue de la République

93300 Aubervilliers.

Tél : 01 53 56 10 85 - Télécopie : 01 43 52 16 57

Courriel : accueil98@cerpe.info

Accès:

Métro Ligne 7 arrêt Aubervilliers 4 Chemins

Multi accueil « D'ici de là »,

Lieu d'accueil enfants - parents

30, allée Frédéric Ladrette Clichy Sous Bois (93)

Tél: 01 43 32 91 54

Courriel: multi-accueil@cerpe.info

LES ORIENTATIONS

Le CERPE est inscrit dans la tradition et l'évolution du mouvement de l'éducation nouvelle, courant novateur du début du 20^{ème} siècle.

Le projet pédagogique de la formation au CERPE s'appuie sur les principes suivants.

- Donner les moyens à toute personne motivée, d'entreprendre la formation qu'elle désire.
- Tout mettre en œuvre pour que les personnes gardent ou reprennent confiance dans leurs capacités à réussir et à devenir des professionnels compétents.
- Respecter les personnes, adultes et enfants, dans leurs singularités.
- Créer un cadre de travail personnalisé, accompagnant chacun dans sa démarche de formation et dans son inscription au sein d'un collectif.
- Faire le choix de la pédagogie active centrée sur l'implication, la participation et la mutualisation des savoirs et des pratiques de chacun.

Ces différents principes s'illustrent dans le cadre institutionnel mais aussi dans les interstices du quotidien.

Nos partenaires :



Le CERPE est habilité en tant qu'Unité de Formation par l'Apprentissage par :



Le CERPE est membre d'



Le Centre d'Études et de Recherche pour la Petite Enfance, association loi 1901, a pour but de dispenser des formations dans le secteur sanitaire et social et de soutenir toute action au service de la petite enfance et du travail social.

**Présidente :
Claudie CHEBOLDAEFF**



Siret : 314 152 018 00037
code APE : 8542 Z
N° agrément formation : 11930037193